

## Mineurs étrangers à la rue : une nouvelle crise

Une dizaine de jeunes migrants, arrivés seuls à Nantes, se retrouvent à la rue, faute de lits pour les héberger. Des avocats veulent rappeler au Département ses obligations, par voie de justice.

Ils en parlent comme de l'affaire de « l'Été 2015 ». Un peu comme on évoquerait une célèbre bataille, une date qui ne s'oublie pas. Deux ans plus tard, maîtres Yann Chaumette et Amandine Le Roy sont repartis dans un âpre combat. Depuis le début de la semaine, des mineurs étrangers qui échouent seuls à Nantes ne sont plus hébergés par le Département. Ces grands ados restent à la rue malgré l'épuisement d'une migration longue et éprouvante qui n'est pas de leur âge. Ils débarquent sans le sou de Guinée, du Mali ou de Côte d'Ivoire. « L'un avec une fracture, l'autre avec un traumatisme crânien », souligne Amandine Le Roy.

En France, la loi impose aux départements de garantir un toit aux mineurs isolés qui se présentent à eux. Mais, comme lors de la crise de l'été 2015, le dispositif d'accueil craque en Loire-Atlantique. « On compte habituellement une vingtaine d'arrivées par semaine », observe le Département. À ce rythme, ça passe, juste, mais ça passe. Mais lundi, une quinzaine de mineurs se sont présentés en même temps...

Faute de places en foyer, souvent, les mineurs sont logés dans des hôtels premier prix. Une méthode pas satisfaisante du point de vue des associations humanitaires, qui estiment que les jeunes y sont laissés livrés à eux-mêmes. Mais elle a le mérite d'offrir un toit aux adolescents.

### « Saturation »

Las ! En coulisses, on explique que, désormais, certains hôteliers, pas une majorité, rechigneraient à accueillir des étrangers. Ils craignent



L'évacuation du squat, début avril, où étaient hébergés une vingtaine de migrants. En haut, Maître Yann Chaumette et Amandine Le Roy. En bas, Fabienne Padovani.

blocage n'est ni un choix stratégique ni une option politique. Il s'agirait de la « saturation » pure et simple du système comme le glisse Fabienne Padovani, vice-présidente en charge du dossier. « Mais depuis ce mercredi, on a pu reprendre l'accueil, souffle l'élue. Des places ont été retrouvées. »

L'association Saint-Benoît-Labre, chargée de cette mission pour le compte du Département, doit refaire le tour des hôtels pour trouver

Ces explications ne peuvent suffire aux avocats et militants associatifs, qui donnent chaque jour beaucoup de leur temps et de leur énergie à ces jeunes gens.

Mardi, les avocats ont saisi le procureur de neuf situations de mineurs étrangers à la rue. Ils demandent au Parquet de signer des ordonnances de placement provisoire pour contraindre le Département à héberger ces jeunes. Si cela ne se faisait pas, ou que cela ne suffisait pas, les



« Mais la situation est bien pire aujourd'hui qu'il y a deux ans, peste Julien, du collectif Mineurs isolés étrangers. Entre ceux qui ne sont pas pris en charge, l'expulsion du squat et les mineurs mis à la rue car on considèrerait qu'ils étaient devenus majeurs, on compte 40 ou 50 jeunes dehors à Nantes. C'est une situation terrible. Il n'y a pas de volonté politique d'hospitalité à grande échelle qui permettrait de les mettre à l'abri. » Au début du

Il y a

Le Con  
à Laun

Justice

La vieille  
occupe  
emplace  
rues de  
près de  
rière de  
arbres c  
est depu  
de petits  
le Group  
nageme  
résidenc  
de la Lo  
terrain.

Le 13  
lui a dél  
pour un  
Ne l'ent  
riverain:  
mis de  
tif de N

Just

La jeu

Le 8 fé  
tion ani  
en sout  
blessé  
lors d'u  
parisien  
Zad d  
avaient  
prévent  
nal corr

Ce j  
18 ans  
comme  
faisant